

Compte-rendu du Comité de Projet du 18 septembre 2025 pour le projet du Champ éolien des Terres de la Madeleine

Lieu : Mairie de Cormainville ; Durée : 40 min

Invités :

Commune d'accueil : Cormainville

EPCI à fiscalité propre : Communauté de communes Cœur de Beauce

Communes limitrophes invitées : Bazoches-en-Dunois, Courbehaye, Eole-en-Beauce, Fontenay-sur-Conie, Guillonville, Loigny-la-Bataille, Nottonville, Orgères-en-Beauce, Péronville, Sancheville, Varize et Villiers-Saint-Orien.

DREAL 28

Sous-Préfecture de Châteaudun

Présents : (cf. feuille d'émargement en annexe du présent CR)

M. VILLEDIEU Moïse – Premier adjoint au Maire de Nottonville

M. LEVEILLARD Fulbert – Maire de Courbehaye

M. MAGUET Stéphane – Vice-président de la Communauté de communes Cœur de Beauce

M. FALLOU Thierry – Maire de Péronville

M. LEGRAND Jean-Luc – Maire de Cormainville

M. GAUJARD Florent – Adjoint au maire de Fontenay-sur-Conie

EES : Julie RODRIGUEZ (Cheffe de projets EnR), Stevens CHANCELIER (Responsable commercial) et Samuel ROUSSEL (Chargé d'affaires)

Projection de la présentation :

Présentation du principe du comité de projet, nouveau dispositif introduit par la loi pour l'accélération des énergies renouvelables de Mars 2023. « Le comité de projet se réunit avant le dépôt de la première demande d'autorisation du projet afin de débattre de la faisabilité et des conditions d'intégration dans le territoire couvert par celui-ci, sur la base des éléments (...) » listés ci-après :

- Les objectifs du projet
- Ses principales caractéristiques et sa puissance projetée
- Ses enjeux socio-économiques
- Son coût prévisionnel
- Ses impacts potentiels significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire
- Les principales caractéristiques des équipements créés et aménagés en vue de sa desserte
- La justification du choix du site
- Les options de localisation envisagées
- Le plan parcellaire et les références cadastrales
- L'extrait du zonage des documents d'urbanisme applicables
- Les options de raccordement envisagées

Ces différents éléments ont donc été présentés par EES.



Temps d'échange :

Les différents sujets abordés ont été les suivants :

- La complexité du développement de projets éoliens sur le secteur en raison des fortes contraintes de l'aviation militaire ;
- Précisions concernant l'absence d'entretien aux pieds des éoliennes, qui permet de maintenir l'état initial existant avant l'implantation des éoliennes et de ne pas créer de nouveaux habitats favorables qui pourraient se révéler être des pièges pour les espèces ;
- Le raccordement externe du projet : précisions sur les hypothèses envisagées et les délais ; débat sur les améliorations possibles par ENEDIS pour faciliter le raccordement général des EnR au réseau.

A noter : le support de présentation et le présent compte-rendu du comité de projet seront transmis par mail à tous les invités et seront également disponibles pour tous sur le site internet du projet : <https://terres-de-la-madeleine.fr/>

La société EES reste entièrement disponible pour répondre à toute question ou demande d'information complémentaire.

Coordonnées de la personne à contacter :

Stevens CHANCELIER – responsable commercial


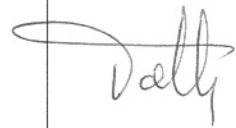

EES - 8 bis Rue Daniel Mayer 37100 TOURS

Tél : 06 70 36 61 01

s.chancelier@energies-solidaire.fr



Feuille d'émargement du Comité de Projet du 18 septembre 2025 pour le projet du Champ éolien des Terres de la Madeleine, commune de Cormainville (28)

Nom	Prénom	Adresse mail	Commune/EPCI représentée	Signature
Villedieu	Méline		Notreville	
Crevin	Fulbert	fulbert.crevin@cormainville.fr	Coubert	
MAGUET	Stéphane		CCCB	
Falbo	Thierry	thierry.falbo@orange.fr	Peroville	
LEGRAND	Jean Luc	commune.cormainville@orange.fr	Cormainville	
GAUSARD	Florent	f.gausard@orange.fr	Fontenay-le-Comte	